

ÉDITION 2^E TRIMESTRE #30



L'Agglo

le Mag

LE MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION
de SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

SAINT-MICHEL-
SUR-MEURTHE



L'agglo.



Saint-Dié
des
vosges

ACTUALITÉS > ÇA S'EST PASSÉ SUR NOTRE TERRITOIRE**La bande dessinée sort de sa bulle**

En partenariat avec la librairie Le Neuf, le réseau Escalas a organisé la première édition de la Quinzaine de la BD du 10 au 30 mars. Au travers d'une exposition visible à La Boussole mais aussi de plusieurs ateliers, les médiathèques intercommunales ont fait honneur au 9e art. Parmi les rendez-vous proposés, les participants ont eu la chance d'échanger avec Laurent Cagniat, l'un des dessinateurs des Schtroumpfs.

**Les agents de l'Agglomération récompensés**

Parce qu'ils ont rendu ou rendent encore de fiers services à l'intercommunalité, 17 agents de la communauté d'agglomération ont reçu une médaille d'honneur du travail le mercredi 19 mars dernier dans la salle Carbonnar, à Saint-Dié-des-Vosges. En fonction de leur ancienneté, ils ont reçu une médaille d'Argent (20 ans), une médaille de Vermeil (30 ans) ou une médaille d'Or (35 ans).

**Des Louves championnes à domicile**

Sous les yeux d'un public acquis à leur cause au Palais omnisports Joseph-Claudel, les volleyeuses déodatiennes ont à nouveau remporté la coupe de France fédérale en battant Vienne sur le score de trois sets à deux le 6 avril. Moins d'une semaine après, elles sont également parvenues à battre Sens trois sets à un dans leur championnat et ont assuré leur montée sportive au plus haut niveau français.

**Cambium, un partenariat pour la souveraineté nationale**

Cybercriminalité, drones, tir... Terrain d'entraînement et Ecole nationale de Sécurité, Cambium est un projet porté par l'Agglomération avec le soutien de l'Etat, la Région et le Département, qui ouvrira ses portes à l'automne 2026. A l'issue d'un comité de pilotage XXL, il a été présenté publiquement pour la première fois le mercredi 9 avril.

EDITO > LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères habitantes, chers habitants,

Le vote du budget est un acte fondamental dans la vie d'une collectivité. Depuis 2022, je suis fier d'avoir pu présenter au conseil communautaire des budgets sincères, sains et solides, projections de la trajectoire politique que nous nous sommes fixée.

C'est sous le signe de la responsabilité que nous avons voté le budget de l'année 2025 de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. En effet, le contexte national, plus qu'incertain, nous contraint et nous oblige à toujours plus de prudence. Je veux rappeler ici que le « quoi qu'il en coûte » ne peut être la ligne de conduite des collectivités qui sont soumises à l'obligation de vote d'un budget à l'équilibre.

Néanmoins, ma volonté résolue et ambitieuse, avec l'ensemble des élus, de faire avancer nos projets au bénéfice des habitants de notre territoire demeure intacte. C'est en ce sens que je souhaite le fonctionnement de notre Agglomération ; le sens de l'action, la cohérence dans l'ambition, la responsabilité dans la gestion.

Je remercie les élus de leur confiance et l'ensemble des agents de notre collectivité qui, tous les jours, œuvrent pour que vous puissiez

bénéficier de services connectés à votre réalité.

La cohésion et l'attractivité de notre territoire sont les principales intentions posées dans notre projet de territoire. Ce document est un inédit ! Un document fondateur, participatif puisque construit avec l'ensemble des élus et des services. Il exprime le sens de nos politiques publiques, nos valeurs, nos convictions et nos priorités dans un esprit d'unité territoriale. Enfin, il est notre document référentiel qui traduit notre vision à l'horizon 2035.

La communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges est la force de la solidarité qui réaffirme au cœur de sa feuille de route le renforcement de son lien avec ses 77 communes. Nous sommes riches d'une diversité remarquable et porteurs d'un développement de qualité.

Je suis très heureux de l'élaboration de notre Projet, qui est le gage d'une transmission raisonnée aux générations à venir.

Claude George

*Président de la Communauté
d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges
Maire de Saint-Rémy*

AU SOMMAIRE**#04 > AVANCER**

- Finances : onze millions d'euros d'investissements à engager
- Projet de territoire : cap vers 2035 !

#08 > DÉVELOPPER

- Portrait d'entreprise : Lucart, la base de l'hygiène
- Tourisme : la vallée de la Bruche se découvre

#12 > VIVRE ENSEMBLE

- Enseignement artistique : le Conservatoire Olivier-Douchain donne le « la »
- Santé : l'Agglomération au cœur de votre quotidien
- Campus connecté : pour étudier ailleurs... ici !

#16 > UNE COMMUNE DANS L'AGGLO

- Saint-Michel-sur-Meurthe, la rurale qui s'emploie

#18 > LES TEMPS FORTS**#20 > PORTRAIT**

- Aline Perrin

Magazine trimestriel

de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges
7, place Saint-Martin - Saint-Dié-des-Vosges

Directeur de la publication : Claude George

Rédaction, illustrations, réalisation technique, photographies :
service Communication

Impression : l'Ormont imprimeur - 03 29 56 17 59
www.ormont-imprimeur.com - Saint-Dié-des-Vosges

Charte graphique : DargDesign - 06 09 53 52 46
www.dargdesign.com - Anould

Diffusion : Médiapost / **Dépôt légal** - JANVIER 2025



ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES ONZE MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS À ENGAGER

Le rapport d'orientation budgétaire a été mis sur la table des débats le 17 mars dernier et les élus ont procédé au vote du budget le 7 avril. Des chiffres, beaucoup de chiffres, mais surtout des lignes directrices qui nous projettent au-delà de 2025.

« C'est un budget prudent, mesuré mais c'est un budget nécessaire pour ancrer nos ambitions ». Ainsi parlait le président Claude George, à l'issue de la présentation du rapport d'orientations budgétaires par Caroline Lerognon, vice-présidente en charge des Finances.

Pourquoi ? Parce qu'il est qualifié de « budget de transition », dans la lignée de celui de l'exercice 2024 et de la clôture des programmes de La Boussole et des Pôles d'échanges multimodaux de Saint-Dié-des-Vosges et Raon-l'Étape.

Un budget 2025 de transition mais aussi de réflexion puisqu'il s'élabore en même temps que le Projet de Territoire, le Plan Climat Air Énergie Territorial, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat, le Plan des Mobilités Simplifié et le Contrat Local de Santé... Ces documents cadres vont articuler les orientations souhaitées par les élus communautaires pour les prochaines années - voire décennies - et nécessitent pour leur élaboration de me-

ner des études, qu'elles soient techniques ou financières.

C'est dans ce contexte et armés de la volonté de respecter les engagements de stabilisation de la dette et des taux des impôts des ménages, que les élus communautaires ont dû procéder aux arbitrages. Le contexte national ne les y a pas aidés, avec l'effort demandé aux collectivités par le gouvernement, qui ampute de 550 000 € les finances de l'Agglomération. Sollicités par ce même effort national, nos partenaires comme le Département ou la Région réduisent forcément leur propre voilure et soutiennent financièrement nos projets, mais dans une moindre mesure. Malgré tout, une enveloppe brute de 11 millions d'euros est ouverte pour les programmes à engager dont 3 à 4 millions en autofinancement. Quelques exemples de l'utilisation de cette enveloppe.

QUELQUES PROJETS PHARES

Cambium, friche industrielle du Souche à Anould

Projet majeur de la communauté d'agglomération, la requalification de la friche industrielle du Souche à Anould se déroule en plusieurs étapes : après l'aménagement de la rive gauche pour des projets économiques privés (2020-2022), les travaux rive droite se sont accélérés ces derniers mois avec la construction d'un pont et l'aménagement d'une voie d'accès, au bout de la rue de la Râperie.

Rive droite, la deuxième phase va concerner le bâtiment Saint-Louis, cœur du centre national de formation aux métiers de la sûreté, de la sécurité et du secours avec les marchés attribués au cours du printemps et des travaux qui devraient courir jusqu'à fin 2026.

Dernier bâtiment de la friche, le site dit « Machine à papier », 15 000 m² sur trois niveaux, fait l'objet d'une étude d'opportunité.

Friche Cartier-Bresson

Ancienne usine textile acquise en 2018 par l'Établissement public foncier et mise à disposition de l'Agglomération en 2019, ce hall industriel construit sur quatre niveaux de 850 m² situé à l'entrée de Raon-l'Étape fera l'objet d'une étude de faisabilité technique et financière sur

la réhabilitation partielle ou totale des surfaces disponibles, plutôt que sa démolition. L'étude devra démontrer s'il est pertinent d'y regrouper plusieurs services publics de l'Agglomération déjà présents sur le territoire raonnais : Maison France Services, médiathèque, conservatoire, office de tourisme... Les sous-sols pourraient être utilisés pour du stockage et un plateau pourrait être commercialisé pour du locatif privé. Les estimations, sous réserve de validation technique et financière, laissent apparaître un reste à charge pour l'intercommunalité à hauteur de 4,6 millions d'euros.

Sentiers des Déportés

Relient Moussey au château de Belval, un parcours d'interprétation emprunterait le chemin parcouru par les habitants lors de la rafle du 24 septembre 1944.



LES AUTRES INVESTISSEMENTS

Subventions versées

- Fonds de concours 400 000 €
- Programme Habiter Mieux 203 000 €
- Pistes cyclables en portage communal 130 000 €
- Immobilier d'entreprise 208 000 €
- Fonds de soutien aux commerces et services de proximité (FSCOP) 125 000 €

Poursuite d'opérations

- Site Cartier-Bresson à Raon-l'Étape (étude de faisabilité)
- Récupérateurs d'eau (2e tranche)
- Château de Pierre-Percée
- Bâtiment Delassus
- Sentier de la mémoire à Moussey

Gros entretien renouvellement

- Bardage de la salle de sport de Saint-Michel-sur-Meurthe
- Travaux (dont chaudière) de la Maison France Services de Fraize
- Travaux Office de tourisme intercommunal – bureau de Senones
- Travaux sur les voies vertes
- Toiture du musée Pierre-Noël

Opérations nouvelles

- Rénovation thermique de la Pépinière d'entreprises
- Travaux d'isolation et de rénovation de façade à l'INSIC (Institut supérieur d'ingénierie de la conception)
- Panneaux et signalétique Agglomération
- Etude sur le bâtiment Machine à papier – Site du Souche à Anould

AVANCER >

PROJET DE TERRITOIRE CAP VERS L'AVENIR !

Quatre enjeux, six axes, la route de l'Agglomération vers 2035 est tracée.

Depuis le premier séminaire de septembre 2023, les élus ont travaillé à l'élaboration du Projet de territoire, à la demande du président Claude George. Les réunions se sont succédé pour aboutir à la définition des quatre enjeux majeurs auxquels doit répondre l'Agglomération dans les dix ans, et les six axes qui permettront d'y parvenir. Une feuille de route pour dépasser la gestion du quotidien au profit d'une vraie trajectoire, d'un vrai guide, qui nous amènera efficacement vers les objectifs 2035 en consolidant les fondamentaux qui nous rassemblent et donnent du sens à l'action, en continuant à construire l'avenir du territoire pour susciter le désir de rester, revenir ou venir en Déodatie.

Les 4 défis de l'Agglo

1. La cohésion

Avec son territoire étiré entre vallées, plateaux et montagnes, l'Agglo a pour défi de créer de la cohérence par un maillage équilibré des équipements et des services, en facilitant les mobilités, en réaffirmant la culture comme vecteur d'identité collective, par exemple.

2. L'emploi et la qualité de vie

Pour consolider sa démographie, l'Agglo doit susciter le désir de rester, revenir ou venir en Déodatie, en agissant prioritairement sur l'emploi, le marketing territorial et la qualité de vie.

3. L'environnement

Le patrimoine naturel est au fondement de l'identité de l'agglomération. Préserver l'environnement et anticiper les impacts des dérèglements du climat sont une nécessité et une responsabilité.

4. Les coopérations

En position centrale mais fractionnée par le relief, l'Agglomération est le trait d'union entre le Sud Lorrain et l'Alsace. Pour que ses intérêts soient défendus au sein d'une vaste région Grand Est, elle doit monter en influence et en puissance en construisant des alliances et des partenariats.

Les 6 axes de travail

Evolutives et interdépendantes, les six feuilles de route traduisent les engagements de l'Agglomération en priorités et projets phares, en ciblant les axes forts des politiques.

1. Economie et tourisme

Renforcer le positionnement de l'Agglomération aux commandes de la stratégie de développement économique et touristique du territoire : faire la promotion des atouts de l'Agglo, soutenir les entreprises existantes dans leur développement, revitaliser l'offre économique, repenser la stratégie d'accueil des entreprises, faire du tourisme 4 saisons un levier de développement...

2. Mobilités

Faire des mobilités un véritable outil de cohésion, de rapprochement des communes et des habitants, en facilitant l'accès à la santé, aux services, à l'éducation et au travail grâce à une offre de services de proximité pratique et plurielle : adapter le réseau de transports en commun aux spécificités des territoires et aux besoins des habitants, construire un territoire cyclable et encourager la pratique du vélo, encourager les habitants à partager leur véhicule.



2035

5. Environnement

Face à l'urgence climatique et écologique, l'ambition est d'aller plus loin que le travail d'harmonisation des politiques environnementales déjà engagées : sécuriser et préserver les ressources en eau, permettre le maintien d'une forêt et d'une agriculture résilientes, rechercher l'autonomie énergétique, développer les circuits courts de proximité et le recyclage des déchets, accompagner les habitants vers des modes de vie durables.

6. Partenariat Agglomération-communes

L'intercommunalité a construit les fondements institutionnels nécessaires à son fonctionnement. Aujourd'hui, l'Agglomération et les communes doivent grandir en ancrant le sentiment d'appartenance et en renforçant les modalités de dialogue et d'accompagnement des projets communaux : mettre en place une offre d'ingénierie d'appui pour les communes, faire évoluer l'organisation des instances et le fonctionnement de la communauté d'agglomération, poursuivre la dynamique de mutualisation.

4. Services et liens aux habitants

L'ambition est de compléter l'offre actuelle des services publics de proximité et d'en renforcer leur accessibilité : préserver et améliorer l'offre et l'accès au soin, maintenir un relais physique dans tous les territoires en termes de services de proximité, faciliter l'accès aux équipements sportifs et culturels, mieux accueillir les jeunes enfants...

3. Aménagement et habitat

L'Agglomération va devoir produire près de 3 000 logements d'ici 15 ans, dont environ 40 % par la remise sur le marché de logements vacants : consolider les centralités en poursuivant les dispositifs Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain, mettre en œuvre des dispositifs permettant de conforter les communes jouant un rôle de centralité à leur échelle, développer une offre de logements pour les seniors, les jeunes et les ménages en difficultés, rénover les logements vacants et les remettre sur le marché.

DÉVELOPPER >



ÉCONOMIE

LUCART, LA BASE DE L'HYGIÈNE

Spécialiste des produits d'hygiène en tous genres, l'entreprise Lucart bénéficie d'un rayonnement à l'échelle européenne. Ambassadrice de la marque « Saint-Dié, Vallées des Vosges - Vivre », elle compte sur sa nouvelle base logistique à Saint-Dié-des-Vosges pour se développer.

Contraction des termes « Luca » et « Cartiera » dans sa langue italienne natale, Lucart peut se définir comme étant la papeterie de Luca. Mais depuis sa naissance dans la ville de Toscane en 1953, l'entreprise familiale spécialisée dans la fabrication de papier hygiénique a bien grandi. Au-delà d'être une des têtes d'affiche dans sa spécialité en Italie, elle compte désormais dix sites sur le territoire européen tout en parvenant à diversifier sa production. Dans le catalogue figurent des rouleaux industriels, des essuie-mains, des savons, des mouchoirs et des distributeurs (en lien avec des partenaires).

En France, le site principal (qui est également le deuxième du groupe dans la hiérarchie) est basé à Laval-sur-Vologne. « Nous avons racheté le site en 2008 avec deux axes prioritaires : le renouvellement des machines de production et le développement produit avec 80 % de recyclés », détaille le directeur général de Lucart SAS France, Benoît Cotel. Symbolisant le succès croissant de l'entreprise, le site français totalise plus de 120 millions

d'euros de chiffre d'affaires. Une réussite qui profite aux grandes surfaces et aux bénéficiaires du marché « Horeca » comprenant l'hôtellerie, la restauration, les cafés, les services publics et les administrations. C'est d'ailleurs ce dernier marché qui a poussé le groupe à ouvrir, en 2024, une base de stockage d'une capacité de 17 500 palettes à Saint-Dié-des-Vosges, sur une friche industrielle qu'il a fallu adapter. « Avant de l'ouvrir, nous étions dépendants de stockistes extérieurs », explique Benoît Cotel. « On gagne donc en temps de livraison et en coût car il n'y a plus les navettes inter-dépôts. En plus d'être libres et autonomes, on bénéficie surtout d'un bon emplacement géographique. En étant au bord d'une route nationale, nous sommes bien placés pour nous développer en Allemagne où l'on souhaite affirmer notre stratégie commerciale ».

En intégrant la possibilité d'étendre sa base de stockage grâce à la capacité foncière du site, l'avenir semble radieux pour Lucart.

BENOÎT COTTEL : LA MARQUE DE TERRITOIRE « UN VRAI BOOSTER »

Comment vous est venue l'idée de devenir ambassadeur de la marque « Saint-Dié, Vallées des Vosges - Vivre » ?

« On est venu à notre rencontre pour savoir si nous étions intéressés. Sachant que nous étions déjà ambassadeurs de la marque « Je vois la vie en Vosges », ça nous paraissait naturel d'avoir aussi un lien et une implication sur l'agglomération déodatienne. On a découvert un territoire avec un passé industriel très fort et avec un développement économique ambitieux. On avait donc envie d'en faire partie et de s'insérer dans le tissu industriel local. »

Que peut-elle vous apporter ?

« Ça peut être un vrai booster, porteur de valeurs à travers une identité commune. Ça peut aussi créer du lien, des idées communes et des projets partagés. Grâce à l'absence de la problématique de concurrence au sein de la marque, nous pouvons être amenés à porter des projets communs qui peuvent être intéressants pour des entreprises souhaitant mutualiser leurs moyens. Dans l'autre sens, on récupère des attentes sur les remontées aux sujets de l'attractivité du territoire, de l'évolution des entreprises et des souhaits de l'équipe. »

Avez-vous des projets à mener prochainement ?

« Pour la base logistique, il n'y a pas de projet à court terme car il faut que l'on absorbe l'investis-

sement. On souhaite surtout réussir à l'utiliser et l'exploiter de façon optimale. Et si le marché se développe, à moyen terme nous pourrions agrandir cet espace grâce à la réserve foncière dont on dispose. »



L'écologie en ligne directrice

Lorsqu'il a racheté le site de Laval-sur-Vologne en 2008, le groupe Lucart avait fait du recyclage l'un de ses principaux axes de développement. Quelques lustres plus tard, force est de constater que l'objectif est atteint. En remettant au goût du jour des papiers de bureautique et le Tetra Pak, l'entreprise italienne parvient à fabriquer 80 % de ses produits à partir du recyclage. « En 2022, le groupe a recyclé 58 % des briques alimentaires triées en France », explique Benoît Cotel, directeur général de la firme sur le territoire hexagonal. « On fabrique nos distributeurs à

partir de polyéthylène et d'aluminium que l'on retrouve dans le Tetra Pak, aussi composé de fibre de bois. On peut donc dire qu'on recycle à 100 % ce produit ».

Basée sur la réduction de l'empreinte carbone notamment, cette ligne directrice est même poussée un peu plus dans le détail. En implantant une base logistique à Saint-Dié-des-Vosges, Lucart est parvenu à réduire son nombre de camions sur la route. Des camions qui roulent à l'HVO, une huile... recyclée.

DÉVELOPPER >

LA VALLÉE DE LA BRUCHE SE DÉCOUVRE

Territoire voisin, la vallée de la Bruche dispose d'itinéraires touristiques visitables en une journée, temps du trajet en train compris. Dans le cadre du contrat de réciprocité avec cette communauté de communes et l'Eurométropole de Strasbourg, on vous présente quelques escapades...



L'Office de tourisme intercommunal « Destination Vosges Portes d'Alsace » l'affirme dans son slogan : la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges est une « montagne de trésors ». Mais le voisin de la vallée de la Bruche a aussi ses atouts. Dans le cadre du contrat de réciprocité (voir encart), nous vous proposons d'emprunter le train depuis l'une des gares du territoire pour découvrir ce voisin riche en histoire, le temps d'une journée.

De l'histoire à vélo

Si l'envie d'enfourcher votre bicyclette vous tente, une randonnée historique en vélo à assistance électrique (VAE) vous permettra de découvrir les sites de mémoire que sont le Mémorial Alsace Moselle à Schirmeck et l'ancien camp du Struthof.

Au départ de Schirmeck, cette randonnée comprend la location du VAE, les entrées sur les sites, le déjeuner et les itinéraires à la carte.

Réservation & informations : 03 88 47 18 51 / tourisme@valleedelabruche.fr

Une balade gourmande

Toujours sur un vélo à assistance électrique, la journée « Croqvélo » initiée à Schirmeck permet de découvrir la vallée tout en déjeunant de bons mets dans des restaurants locaux. Un pique-nique avec des produits du terroir est également envisageable.

Cette balade comprend la location du VAE, le déjeuner en restaurant ou ferme auberge et un itinéraire à la carte.

Réservation & informations : 03 88 47 18 51 / tourisme@valleedelabruche.fr

Et quarante autres balades à vélo...

Avec un vélo à assistance électrique (ou sans assistance électrique), les balades se comptent par dizaines dans la vallée de la



© 100kmautour.com

Bruche. Au total, ce sont 40 circuits qui sont à découvrir. S'y ajoute un itinéraire cyclable, la Vélo Bruche, depuis Saâles jusqu'à Heiligenberg (37 km) tout en revenant en train.

Réservation & informations : 03 88 47 18 51 / tourisme@valleedelabruche.fr

Depuis la gare, la rando c'est facile !

À pied, avec une poussette, avec un chien... 45 circuits de randonnée peuvent également être empruntés à partir des différentes gares de la vallée de la Bruche.

Circuits en téléchargement gratuit sur rando-bruche.fr

En famille, c'est tout aussi simple

Les familles peuvent aussi trouver leur bonheur sur le territoire. Depuis La Broque, la balade « Rose & Louis » offre la possibilité de se promener avant de profiter d'un après-midi dans un centre aquatique. Depuis Fouday, un circuit randonnée vous emmènera jusqu'à Waldersbach pour visiter le musée Oberlin dédié aux enfants avant de revenir vers le point de départ.

Toutes les informations sont à découvrir sur le site www.valleedelabruche.fr



© OTVB - Stéphane SPACH

Pourquoi parler du voisin ?

Dans le cadre du contrat de réciprocité qui a fêté ses cinq ans en 2024, la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, l'Eurométropole de Strasbourg et la communauté de communes de la vallée de la Bruche ont mis en place des réflexions communes pour valoriser les atouts et les ressources de chaque territoire (cf L'Agglo. Le Mag #29). Dans ce cadre, chacune s'est engagée à mettre en avant ce qui fait la force des voisines au travers des différentes possibilités communicationnelles. En ce mois de mai, d'un commun d'accord, le choix a donc été fait de mettre en avant les possibilités de promenades sur la vallée de la Bruche.

VIVRE ENSEMBLE >



LE CONSERVATOIRE DONNE LE « LA »

Pratiques variées, niveaux adaptés, maillage géographique, tarifs accessibles... le Conservatoire Olivier-Douchain est la structure d'enseignement artistique idéale pour découvrir ou approfondir la discipline musicale. Pour l'attester, une demande de classement en conservatoire à rayonnement intercommunal est en cours.

Sur le territoire de la communauté d'agglomération, la musique s'apprend, se comprend et se diffuse. Au Conservatoire Olivier-Douchain, ce sont plus de 760 élèves, jeunes et... moins jeunes ! qui harmonisent les notes sur les huit sites de la structure d'enseignement artistique spécialisée intercommunale. L'enseignement est organisé en cycles. Certains viennent passer un diplôme quand d'autres recherchent simplement le plaisir du partage musical. « *Nous ne sommes pas élitistes, nous nous adaptons à chaque profil d'élève. Dès que possible, les professeurs leur proposent d'intégrer un ensemble, la pratique collective étant le ciment de notre conservatoire* », affirme Véronique Vallée, sa directrice. Car le conservatoire a la particularité d'être partenaire de plusieurs orchestres associatifs, avec des ensembles pouvant réunir jusqu'à une cinquantaine de

musiciens. « On a un partenariat avec l'association Orchestre Plus qui n'existe nulle part ailleurs », se réjouit celle qui est également violoniste dans l'orchestre symphonique de Saint-Dié-des-Vosges. « Nos élèves peuvent travailler avec d'autres musiciens et avoir une vraie expérience d'orchestre », poursuit-elle.

Avec la douzaine de départements, la quinzaine d'ensembles et la trentaine de disciplines individuelles proposées, sans omettre les différentes esthétiques (musiques anciennes, jazz, musiques actuelles simplifiées...), les possibilités de monter sur scène sont multiples. « *Nous proposons près de 120 actions par année scolaire* », précise Véronique Vallée qui dirigeait déjà le conservatoire déodatien avant le rassemblement intercommunal.

Pouvant compter sur une quarantaine de professeurs, le conservatoire, qui porte le nom d'un des pionniers de l'école de musique déodatienne créée en 1967, participe également à des interventions en milieu scolaire. La structure encadre notamment la classe d'Orchestre à l'École, au sein du groupe scolaire Vincent-Auriol de Saint-Dié-des-Vosges, parrainée cette année par Youssef Essawabi, ancien élève du conservatoire aujourd'hui professionnel reconnu. Assurément, le Conservatoire Olivier-Douchain sait donner le « la » sur l'agglomération !

Retrouvez toutes les informations sur notre site : www.ca-saintdie.fr > Découvrir > Conservatoire Olivier-Douchain

VÉRONIQUE VALLÉE : « ON NE CHANGERA PAS NOTRE IDENTITÉ »

Directrice du Conservatoire Olivier-Douchain depuis sa création, Véronique Vallée a sollicité le conseil communal pour demander le classement de l'établissement en tant que « conservatoire à rayonnement intercommunal ».

Pourquoi vouloir labelliser le Conservatoire ?

Véronique Vallée : « C'est une labellisation de l'État qui serait une reconnaissance du travail effectué au sein du Conservatoire. En France, sur les 1000 établissements musicaux présents, 400 font partie du réseau labellisé. Il viendrait récompenser l'investissement de l'équipe pédagogique, des élèves mais aussi le soutien de la communauté d'agglomération. »

Que va changer cette labellisation si elle se concrétise ?

V.V. : « Il convient de rassurer les usagers, le conservatoire ne changera pas sa façon de fonctionner, ni son identité. La structure gardera la volonté de s'adapter à chacun, de proposer un enseignement artistique de qualité sans être élitiste. »

Quand est née la réflexion pour la labellisation ?

V.V. : « La réflexion est née au moment de l'installation du conservatoire (N.D.L.R. : municipal, à l'époque) à La NEF en 2013. Le projet avait été mis en attente avec la mise en place de l'intercommunalité. En 2023-2024 la cohérence déployée dans les enseignements nous a donné envie collectivement de nous lancer dans cette aventure et de commencer à



monter, avec l'accord du président, le dossier conséquent de demande de classement. »

Justement, qu'est-ce qui compose le dossier ?

V.V. : « Il comporte 82 pages et de nombreuses annexes. Ce dossier se base sur le projet

d'établissement, le règlement intérieur, le règlement des études, la vie administrative du conservatoire, l'équipe pédagogique, la communication mais aussi sur le rayonnement de la structure et sa capacité à remplir les différentes missions d'un établissement d'enseignement artistique. »

Des tarifs accessibles

Au Conservatoire Olivier-Douchain, les tarifs se veulent accessibles pour tous. Dès la grande section de maternelle, les enfants peuvent intégrer l'établissement avec une adhésion à 55 €. Ensuite, en fonction de l'âge et du quotient familial (différent de celui de la caisse d'allocations familiales), les tarifs peuvent varier de 110 à 320 € (de 130 à 350 € pour les

adultes). Des tarifs auxquels il est possible d'obtenir une réduction de l'ordre de 50 % à la condition de s'inscrire dans un orchestre associatif du territoire intercommunal, dans les classes d'orchestre ou dans un des ensembles suivants : battucadas, ensemble Hémiole et big band. Le paiement en trois fois ou par chèques vacances est possible.

À noter qu'au-delà de l'inscription dans une discipline individuelle, l'adhésion comprend la formation musicale et donne accès gratuitement à tous les ateliers. Il est également possible d'arrêter la formation en cours d'année : la cotisation sera revue et régulée en fonction de la période de présence.

VIVRE ENSEMBLE >

SANTÉ L'AGGLOMÉRATION AU QUOTIDIEN

Ce n'est pas le sujet sur lequel l'intercommunalité communique le plus... Et pourtant, ses actions en faveur de la santé, et notamment de l'accès aux soins, sont nombreuses. Et ça ne fait que commencer !

« La santé a toujours fait partie des préoccupations de l'Agglomération puisqu'elle est liée à l'environnement, thème prioritaire abordé par le prisme de sa préservation, de l'eau potable, des déchets, de la qualité de l'air ou encore du bruit », résume Bruno Toussaint, vice-président en charge de la santé. Pour autant, l'action intercommunale en faveur de la santé va bien au-delà de cette gestion quotidienne puisqu'elle a concrétisé deux projets portés alors par la communauté de communes Fave, Meurthe et Galilée : la naissance des maisons médicales de Ban-de-Laveline et Provenchères-et-Colroy. Elle est par ailleurs à l'origine d'une vaste campagne de sensibilisation des jeunes aux problématiques de la santé mentale, ponctuée par la représentation théâtrale « *On n'est pas sérieux quand on a 17 ans* » qui a mobilisé 600 adolescents du territoire !

Depuis plusieurs années, le territoire est équipé d'une sonde gamma chargée de mesurer la radioactivité, et de capteurs de pollens tandis que l'air intérieur des bâtiments recevant du public est sous la surveillance de capteurs de radon. L'Agglomération est également attentive à la santé de ses employés et les invite à participer à la « Pause Sport »,

qui propose, durant la pause méridienne, des activités physiques encadrées...

Ces actions et toutes les autres auront forcément leur place dans le Contrat local de Santé, en cours d'élaboration, qui pourrait être finalisé à la rentrée. Coconstruit avec de (très) nombreux partenaires dont l'Agence régionale de Santé, ce vaste projet pluriannuel s'appuie sur un diagnostic précis, dressé après enquête auprès des professionnels de santé et du grand public, pour définir la stratégie et les objectifs de l'Agglomération à travers cinq axes :

- améliorer l'offre et l'accès aux soins et aux droits en santé
- renforcer les offres de prévention et promotion de la santé au niveau local
- favoriser la santé mentale
- améliorer le parcours de prise en charge des personnes âgées et personnes en situation de handicap
- favoriser la création d'environnements favorables à la santé

« *Le Contrat local de Santé, c'est la coordination de tous les programmes de santé de notre territoire* », conclut Isabelle Didierfresse, directrice Santé.

POST-BAC CAMPUS CONNECTÉ : ÉTUDIER AILLEURS... ICI !

Entamer ou reprendre des études n'est pas juste une question de motivation. Parfois, des éléments parasitent l'ambition : éloignement géographique, mobilité, coût... Des freins que le Campus connecté fait voler en éclats !

C'est tout nouveau sur la Déodatia mais ça fait ses preuves ailleurs. En lien avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, l'Université de Lorraine et la cité scolaire Jules-Ferry, la communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges propose à tous ceux qui sont éloignés des études supérieures de ne pas renoncer à leur rêve et de suivre l'enseignement souhaité, à distance. A distance, mais pas seul.

Parce qu'il est difficile de trouver la motivation entre les quatre murs de son bureau ou de sa chambre ; parce qu'il n'est pas donné à tout le monde de trouver une organisation efficace sans être accompagné ; parce que la vie étudiante coupée des autres n'est pas une vraie vie étudiante faite de rencontres et d'échanges... « Le Campus connecté, c'est un lieu dédié, des salles de travail, un espace

convivial, des postes informatiques à disposition, d'autres étudiants et un tuteur pour vous suivre et vous soutenir », explique Annabelle Soudière, vice-présidente en charge de l'enseignement supérieur.

Dès lors que l'université dispensant le champ disciplinaire de votre choix est habilitée à proposer un enseignement à distance et a accepté votre candidature, la porte du Campus connecté vous est grande ouverte, dans les locaux rénovés par la Région Grand-Est et vous pourrez décrocher dans les meilleures conditions possibles un diplôme de la même valeur qu'un diplôme obtenu en présentiel. Bref, dès la rentrée, il vous sera possible d'accéder à un programme qui résonne comme une superbe opportunité de commencer ou de reprendre vos études. Sans (presque) changer vos habitudes.



campus connecté
DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Vous souhaitez suivre une formation universitaire près de chez vous, avec des étudiants d'autres filières et l'accompagnement d'un tuteur ?

Le concept du Campus Connecté est fait pour vous !

> campus-connecte@saint-die-des-vosges.fr

OUVERT À TOUS, LE CAMPUS CONNECTÉ PROPOSE UN LARGE PANEL DE FORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUVANT ÊTRE RÉALISÉES À DISTANCE, DANS TOUS LES PRINCIPAUX CHAMPS DISCIPLINAIRES.

Agglo+ Saint-Dié & vosges
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
UNIVERSITÉ DE LORRAINE
RÉGION GRAND-EST

Pour qui ?

- Étudiants post-bac rencontrant des difficultés à suivre un enseignement, notamment universitaire, loin de leur domicile
- Salariés pour une qualification
- Demandeurs d'emploi en requalification professionnelle

Où ?

Cité scolaire Jules-Ferry, 48 rue Saint-Charles à Saint-Dié-des-Vosges

Combien ?

L'inscription au Campus connecté et l'utilisation du matériel et des locaux sont gratuites. Seuls les frais d'inscription auprès de l'établissement dispensant l'enseignement comme en présentiel sont à prévoir

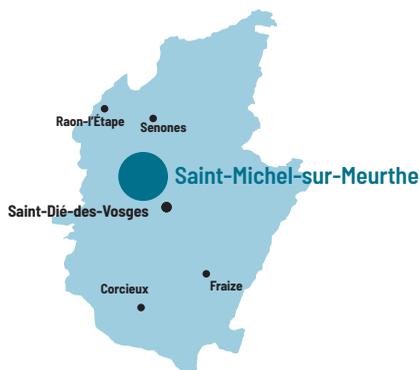
Infos

campus-connecte@saint-die-des-vosges.fr

UNE COMMUNE DANS L'AGGLO >

SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE, LA RURALE QUI S'EMPLOIE

Attractive économiquement avec ses quelque 800 emplois, et touristiquement grâce à ses huit roches, Saint-Michel-sur-Meurthe reste avant tout un village rural. C'est dans celui-ci que William Mathis, maire depuis 1990, s'épanouit.



Carte d'identité

Nombre d'habitants : 1 846 habitants

Gentilé : Michellois et Michelloises

Altitude moyenne : 314 m

Superficie : 1 551 hectares

Superficie forestière : 353,56 hectares

Code postal : 88 470

Communes proches

Nompatelize : 4 km

La Bourgonce : 5 km

Saint-Dié-des-Vosges : 6 km

Étival-Clairefontaine : 8 km

Saint-Rémy : 8 km

Ouverture de la mairie

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h. Chaque mardi, elle est aussi ouverte de 17 h à 18 h.

Enseignement

3 sites scolaires rassemblent 135 élèves répartis en six classes

Une histoire de hameaux

Village à forte identité rurale, Saint-Michel-sur-Meurthe est principalement construit par une union de différents hameaux. Aux officiels Sauceray, Herbaville, Les Feignes, La Vacherie et Bréhimont, certains n'hésiteraient pas à rajouter le quartier de la gare.

Pour trouver le milieu du village, inutile de vous rendre à l'église : celle-ci, chère à Eugène Villaume et remise en service en 1924 après avoir été bombardée pendant la Première Guerre mondiale, se situe en bordure de la commune, sur une colline ayant fait l'objet d'un déblaiement il y a une dizaine d'années.

Autour de ce monument religieux, il est d'ailleurs possible d'effectuer une promenade. Tout comme c'est le cas dans les forêts alentours pour trouver les huit roches que compte le village. Appréciables des randonneurs, ces roches offrent des points de vue inégalables sur le territoire intercommunal. Tout en offrant un caractère rural à une commune qui, grâce à ses vingt-trois associations, est animée tout au long de l'année avec des cérémonies ou des événements tels que des vides-greniers.



Un village économiquement actif

Pour arriver au cœur de Saint-Michel-sur-Meurthe, le passage par le parc d'activités est presque incontournable. Véritable fierté locale qui a déjà eu la visite de premiers ministres (la dernière ayant eu lieu en mars 2024), ce poumon économique permet au village de pouvoir compter sur plus de 800 emplois. Des emplois en périphérie mais que l'on trouve aussi au centre du village et dans le quartier gare où l'essor industriel a été marqué dès la fin du 19^e siècle.

Cette identité industrielle et commerciale, la municipalité actuelle tient à la préserver. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle détient depuis peu de temps les murs du bar du Centre ou de la boulangerie, sans pour autant être responsable de l'activité qui s'y tient. Le but étant évidemment de conserver l'attractivité du lieu, l'activité commerciale et, surtout, d'éviter qu'un potentiel acheteur décide d'y faire des logements.

Pour coudre complètement son tissu économique, Saint-Michel-sur-Meurthe peut aussi compter sur les dizaines d'artisans qui ont fait le choix de s'installer dans ce village alliant cadre de vie et dynamisme.



William Mathis, au service de...

Né le 23 septembre 1954 sur une table de cuisine à Sauceray, William Mathis est un enfant de Saint-Michel-sur-Meurthe. Après avoir fait ses études primaires dans son village natal, l'actuel maire s'est tourné vers Saint-Dié pour y effectuer ses études secondaires avant d'effectuer trente-sept ans en tant qu'instituteur, terme qu'il affectionne, dont 32 dans le hameau de Saint-Blaise à Moyenmoutier.

Fort d'une vie associative riche en étant notamment président des sapeurs-pompiers ou du comité des fêtes (entre bien d'autres responsabilités), il a fait de l'engagement un de ses fils directeurs. C'est notamment ce qui explique son intégration au conseil municipal en 1983 en tant qu'adjoint aux Finances, puis sa volonté de se présenter en tant que maire pour prendre la succession de Georges Phelipeaux à partir de 1990. « On est venu me chercher et après ça a été tout un enchaînement. J'étais mordu car je m'étais aperçu qu'on avait la main pour agir directement sur le territoire », apprécie William Mathis.



LES TEMPS FORTS >

Le Festival des Abbayes « Au-delà du Rhin »

Depuis 20 ans, le Festival des Abbayes vous propose des concerts originaux, et 2025 ne dérogera pas à la règle !

Samedi 5 juillet à 20 h 30, abbaye de Senones : **Les Immortels - Quatuor Hermès**
Ludwig van Beethoven N.16 op.135 / Franz Schubert N.15 D.887

Samedi 19 juillet à 20 h 30, église Notre-Dame-de-Galilée de Saint-Dié-des-Vosges : **Printemps sacré - Ensemble Irini**
Heinrich Isaac - Liturgie orthodoxe géorgienne

Samedi 26 juillet à 20 h 30, abbaye de Moyenmoutier : **Lautenkonzerter - Ensemble La Nébuleuse**
A. Falkenhagen - J.B. Hagen - M.L. Sirmen - S.L. Weiss

Samedi 2 août à 20 h 30, abbaye d'Etival : **Drama per Musica - Ensemble Alia Mens**
Johann Sebastian Bach / Cantates BWV 98, 99, 17 et 138

Plus d'infos, y compris sur le dernier concert à Autrey, sur <https://festivaldesabbayeslorraine.com>

Billetterie : Office de Tourisme de Saint-Dié-des-Vosges - 03.29.42.22.22 ou de Senones - 03.29.57.91.03 ; en ligne sur <http://billetterie.vosges-portes-alsace.fr>



La Navette des Crêtes : écologie, économie, avantages !

Tous les week-ends de juin (à partir du 31 mai) et septembre, ainsi que tous les jours en juillet et août, La Navette des Crêtes vous offre la possibilité de découvrir facilement les sites remarquables le long de la route des Crêtes. Pas d'embouteillages et, surtout, un mode de transport écologique et économique au départ de la gare de Saint-Dié-des-Vosges !
Infos www.parc-ballons-vosges.fr/navettedescrestes/

Col'Attitude, une première sur notre territoire

Pour la première fois, l'événement Col'Attitude s'inscrira sur le territoire intercommunal. À vélo, venez découvrir des sites peu connus ou emblématiques en prenant le temps d'observer la beauté des paysages au fil des routes sinueuses de la montagne !

Le dimanche 15 juin de 8 h à 12 h, le départ se fera de la Confiserie des Hautes-Vosges à Plainfaing puis direction le col du Calvaire, via la montée du col du Louchbach par la route du Rudlin, fermée aux véhicules pour l'occasion.

Mai à Vélo

Comme chaque année, Mai à Vélo s'invite sur nos voies vertes ! Rendez-vous le 24 mai de 14 h à 18 h du côté de la Haute-Meurthe. Plusieurs stands et activités seront proposés entre Ban-sur-Meurthe-Clefcy et Plainfaing et, tout au long du parcours, vous découvrirez différentes animations qui rythmeront votre balade. Pour clôturer cette belle journée, retrouvons-nous à Plainfaing pour une soirée concert et apéro, de 18 h à 20 h !

Le Choeur des Trois Abbayes à Corcieux

Après des prestations en terres meurthe-et-mosellanes et alsaciennes cet été, le Choeur des Trois Abbayes retrouve quasiment ses bases et se produira le samedi 11 octobre à 20 h 30 à l'église de Corcieux.



Polar-sur-Meurthe, une première à Saint-Dié-des-Vosges

Proposé par la librairie Le Neuf et ses Amis, associés à la Ville, l'Agglomération, la Région ou encore La Cour des Arts, Polar sur Meurthe, festival du livre policier qui a l'ambition d'être un duel inédit entre le réel et l'imaginaire, consacrera sa première au fait divers.

Le 14 juin, Saint-Dié-des-Vosges ouvre ses portes à de très nombreux auteurs, essayistes, magistrats et journalistes (Nicolas Mathieu, Didier Daeninckx, Francis Nachbar, Gilbert Thiel, Brigitte Henri, Patrick Pécherot, Guillaume Tion, Sabrina Champenois...) notamment pour des échanges, des rencontres ou encore des confrontations au quatre coins de la cité... En parallèle, une Bourse aux polars sera proposée sur les quais de la Meurthe, de 9 h 30 à 18 h, ainsi qu'une Murder Party à La Boussole, une « ExPOLAR » à la Cour des Arts...

Programme sur www.polarsurmeurthe.fr



Pur Créole à Provençères-et-Colroy

Proposé par le Spectacle vivant, Pur Créole par la Compagnie Histoire d'Eux, est un repas spectacle qui célèbre la richesse culturelle de la Réunion alliant musique, danse et théâtre de marionnettes. Au cœur de cette création, la cuisine réunionnaise, symbole de partage et de tradition, sera servie et mise en scène dans un esprit de convivialité.

Samedi 17 mai à 20 h, salle des fêtes de Provençères-et-Colroy



Escales : après le Japon... Corcieux !

Escales au Japon a rythmé la vie des médiathèques intercommunales jusqu'à ces tout derniers jours... il est maintenant temps de revenir sur terre et retrouver le plaisir tout simple de lire. « Partir en livre » tombe donc à point nommé. Organisée par le Centre national du livre, cette manifestation nationale promeut le plaisir de la lecture jeunesse. Cette année le thème est « Les animaux et nous ». Comme l'année dernière à Provençères-et-Colroy, le réseau Escales se rend au plus près des habitants avec un après-midi « Partir en livre » à Corcieux le samedi 28 juin. Venez retrouver des illustrateurs et des auteurs jeunesse ainsi que des animations proposées par les bibliothécaires.

Programme complet à venir sur www.ca-saintdie.fr

Descelles, tête d'affiche du musée Pierre-Noël !

Une exposition consacrée à Paul Descelles se tiendra du 26 avril au 24 août.

Paul Descelles s'est surtout attaché à peindre des scènes de genre réaliste, employant de forts contrastes de lumière et d'ombres pour une atmosphère mystérieuse ou dramatique... Les œuvres de l'artiste détenues par le musée ont fait l'objet d'une campagne exceptionnelle de restauration, faisant intervenir quatre ateliers de restaurateurs dans trois spécialités (peinture, bois et dorure sur cadre). Un travail que vous ne manquerez pas d'apprécier à l'occasion de cette exposition.

Samedi 17 mai de 13 h 30 à minuit, la Nuit européenne des Musées permettra de découvrir cette exposition en mode « visites clownesques » gratuites et accessibles à tous, avec Ultrason et Champion de la Cie Les 2 de la Spontanée ; **programme complet sur ca-saintdie.fr**

L'Inutile... Vraiment ?

Depuis le 24 février, L'INUTILE, un magazine pas si inutile que ça, prend ses marques dans l'agglomération. Il s'agit d'un projet mené dans le cadre d'une résidence de territoire impliquant les habitants du Val du Neuné. Ce projet est porté par le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) et est réalisé par Nicolas Turon. Cette résidence s'achèvera en présence de Nicolas Turon du 25 au 28 juin, sur huit communes du Val de Neuné, et notamment à Corcieux le 28 à l'occasion du festival Partir en Livre !

ALINE PERRIN

Passionnée, Aline Perrin vibre pour la musique. Professeure au Conservatoire Olivier-Douchain et directrice de l'Harmonie municipale raonnaise, elle transmet quotidiennement sa passion pour un art qui lui a tant donné.

Il n'y a pas beaucoup de pas à faire dans l'appartement d'Aline Perrin pour comprendre que la Raonnaise est passionnée par la musique. Dans la forme de sa bibliothèque, dans les objets décoratifs et surtout dans son bureau, le quatrième art est partout. « *J'ai la musique dans le sang. On a besoin de sang pour vivre et moi j'ai besoin de musique* », affirme-t-elle.

Initiée par sa meilleure amie lorsqu'elle avait une dizaine d'années, la trompettiste et cheffe d'orchestre doit à la musique sa joie de vivre. Pourtant, quelques mois après son entrée au conservatoire de Nancy à l'âge de 17 ans, Aline Perrin a connu la douleur du décès de son père. Son envie d'arrêter définitivement a été forte. Mais c'était sans compter sur l'aide d'Annie et Claude Boulanger, grands musiciens de la cité aux douze fontaines qui l'ont poussée à ne pas baisser les bras. Après une pause de quelques mois, « *la musique m'a sauvée* », confie celle qui a trouvé dans cet art « *bienveillance, respect et entraide* ».

Ces valeurs, la professeure du Conservatoire Olivier-Douchain tente de les transmettre à



ses élèves sur le site de Raon-l'Étape, dans l'Harmonie municipale qu'elle dirige mais aussi dans des orchestres à Senones et dans les Hautes-Vosges. « *Je veux faire en sorte que la musique tire tout le monde vers le haut. Je sais ce que le quatrième art m'a apporté donc j'ai envie de le partager aux autres* ».

Malgré une timidité apparente qui disparaît lorsqu'elle se retrouve avec un instrument ou derrière une partition, Aline Perrin n'est pas du genre à se morfondre sur un canapé. En plus des après-midis et soirées passés dans les établissements musicaux qu'elle fréquente, celle qui se définit comme hyperactive apprécie passer du temps sur les voies vertes intercommunales avec son vélo et enchaîner les longueurs à la piscine. De quoi remplir un emploi du temps bien chargé qui sied parfaitement à sa personnalité. « *Pour moi, la musique n'est pas du travail, c'est mon oxygène* ». Indéniablement, Aline Perrin respire musique.

Vivre en harmonie

Jadis délaissée en raison de l'essoufflement des musiciens, l'Harmonie municipale de Raon-l'Étape a effectué son retour en 2011 sous la responsabilité d'Aline Perrin. Repérée par l'équipe municipale de l'époque, la Raonnaise a pleinement relevé le défi qui s'était présenté à elle. Aujourd'hui, ce sont 45 musiciens âgés de 12 à 77 ans qui font vibrer la commune.

Dans cette harmonie qui travaille en étroite collaboration avec le Conservatoire Olivier-Douchain dont elle est professeure, Aline Perrin apprécie l'ambiance. « *Faire de la musique ensemble, c'est apprendre à vivre ensemble. Et ça, c'est la force la plus importante de notre groupe* », confie-t-elle.

Tout au long de l'année, l'harmonie est présente lors des cérémonies patriotiques mais aussi lors des grands concerts au printemps et à l'automne. En parallèle, elle effectue différentes sorties et accueille également des personnalités, dont Jacob de Haan, célèbre compositeur néerlandais.